

MAÎTRISER UN DISPOSITIF LCB-FT EN ASSURANCE

LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME S'APPUIE SUR UNE RÉGLEMENTATION QUI NE S'APPLIQUE PAS UNIQUEMENT AUX BANQUES. LES SANCTIONS RÉCENTES DE PLUSIEURS MILLIONS D'EUROS À L'ENCONTRE D'ACTEURS MAJEURS DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE INDIQUENT QUE L'ACPR N'A PAS MOINS D'EXIGENCES À LEUR ÉGARD. NÉANMOINS, LES SPÉCIFICITÉS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE DOIVENT PERMETTRE UNE ADAPTATION DU DISPOSITIF SELON UNE APPROCHE PAR LES RISQUES. L'ENJEUX DE CE SÉMINAIRE EST DE PRÉSENTER LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE ET DE PROPOSER UNE DÉMARCHÉ D'ÉVALUATION DES RISQUES RÉSIDUELS DE NON-CONFORMITÉ.

PARTICIPANTS

Auditeurs internes, membres du contrôle périodique, contrôleurs internes, contrôleurs de la conformité, membres de la fonction de contrôle permanent, membres de la fonction conformité, managers opérationnels.

 Accessibilité - cf. page 11

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▲ **Connaître** les enjeux de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
- ▲ **Appréhender** les réglementations applicables à la LCB-FT et les spécificités au domaine de l'assurance.
- ▲ **Connaître** les éléments de maîtrise d'un dispositif LCB-FT.
- ▲ **Cerner** les points clés dans l'évaluation d'un dispositif LCB-FT Partager les meilleures pratiques pour évaluer la conformité du dispositif.

CONTENU

- ▲ **Les enjeux de la LCB-FT au niveau national et spécifiquement dans l'Assurance.**
- ▲ **Les contrôles ACPR et le reporting réglementaire (QLB).**
- ▲ **L'approche par les risques.**
- ▲ **L'organisation du dispositif LCB-FT à mettre en place et les contrôles permanents et périodiques à déployer.**
- ▲ **La vigilance en Assurance Vie et les obligations en assurance non-Vie.**

- ▲ **Les contraintes au recours à la tierce introduction.**
- ▲ **L'identification des personnes politiquement exposées (PPE) et le gel des avoirs.**
- ▲ **Les principes d'application sectoriels ACPR pour l'Assurance.**
- ▲ **Le plan d'approche et le programme de travail d'une évaluation du dispositif LCB-FT.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation n'ont pas fait l'objet d'une évaluation formalisée. L'atteinte des objectifs et leur mise en œuvre à l'issue de la formation sont évalués par le stagiaire au travers d'une évaluation à chaud puis à froid.

INTERVENANT

Un professionnel de l'audit interne dans le secteur de l'assurance, certifié CIA, CISA, et bénéficiant d'une expérience significative.

LES PLUS DE DE LA FORMATION



- + Un panorama actualisé des réglementations.
- + Un guide d'évaluation.



1 JOUR/7h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra-muros



Adhérents IFACI: **805 € HT**
Non adhérents: **960 € HT**



Déjeuner(s) inclus



7



16 participants



Performance;
Environment



3 DATES

- 22/03
- 29/11
- 14/06



Code formation : **24LCBA**

Inscription inter: formation@ifaci.com

Information:
01 40 08 (48 08 / 47 85)
www.ifaci.com

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités: contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou **intra@ifaci.com**